Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13480
08 avril 2014

La phagothérapie, un enjeu de santé publique

Proposition de résolution
déposée par Mme Maryvonne BLONDIN et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

La prolifération des infections à bactéries qui ne répondent pas aux antibiotiques, dites multirésistantes, notamment dans les établissements de santé, représente aujourd'hui une grave menace sanitaire. Cette dernière, associée à l'insuffisance des recherches pour de nouveaux antibiotiques, conduit à un regain d'intérêt pour des méthodes alternatives ou complémentaires pour le traitement des maladies d'origine bactérienne, dont la phagothérapie.

La phagothérapie consiste à traiter certaines maladies infectieuses d'origine bactérienne en utilisant des virus bactériophages, ou phages, c'est-à-dire des virus qui n'infectent que des bactéries. C'est une méthode sûre et efficace qui agit rapidement dès que la bactérie à l'origine de la maladie est identifiée et que les phages sont administrés au patient. Ce fut d'ailleurs une méthode utilisée avant la découverte des antibiotiques et elle l'est encore dans certains pays de l'est de l'Europe. Elle présente par ailleurs de nombreux avantages tels que l'absence d'effets indésirables graves, une faible probabilité de nuisance aux bactéries naturelles et utiles et la possibilité de traiter des infections multirésistantes.

L'Assemblée parlementaire constate que l'essor de la phagothérapie est freiné par de nombreux obstacles, non seulement réglementaires, mais aussi financiers. En effet, les autorisations de mise sur le marché requièrent la conduite de programmes de recherche et d'études cliniques nécessitant des fonds substantiels.

Compte tenu de ces enjeux de santé publique, l'Assemblée appelle les Etats membres du Conseil de l'Europe à ériger en priorité le développement de la phagothérapie comme complément à l'antibiothérapie.

Signé (voir au verso)

Signé[1]*:*

BLONDIN Maryvonne, France, SOC
ADAM Claude, Luxembourg, SOC
BESELIA Eka, Géorgie, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BOURZAI Bernadette, France, SOC
BUGNON André, Suisse, ADLE
CROZON Pascale, France, SOC
DURRIEU Josette, France, SOC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC
GABÁNIOVÁ Darina, République slovaque, SOC
GÜR Nazmi, Turquie, GUE
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JAPARIDZE Tedo, Géorgie, SOC
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC
McNAMARA Michael, Irlande, SOC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
PECKOVÁ Gabriela, République tchèque, PPE/DC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
ROCHEBLOINE François, France, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
TERRIER Gérard, France, SOC
VASILI Petrit, Albanie, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste